



PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE PIERRE-DE SAUREL  
VILLE DE SAINT-OURS

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice-générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 15 janvier 2024, le second projet de règlement numéro 2023-266 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2006-109 a été adopté.

Le règlement sera adopté lors d'une séance subséquente.

Donné à Saint-Ours, 15<sup>e</sup> jour de janvier 2024.



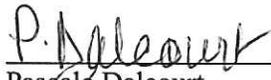
Pascale Dalcourt  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

---

**Certificat de publication**

Par la présente, Pascale Dalcourt, directrice générale/greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le 15 janvier 2024 l'avis public ci-haut mentionné, aux endroits requis, et l'avoir publié dans la parution du journal municipal « Le Chef-Lieu » du mois de janvier 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour de janvier 2024.



Pascale Dalcourt  
Directrice générale/greffière-trésorière